

## TARIFS JOURNALIERS AU 15/07/2014

### ➤ TARIF JOURNALIER

♦ Soins de suite et de réadaptation

☞ ***Ticket modérateur\****

♦ Rééducation et réadaptation fonctionnelle

☞ ***Ticket modérateur\****

### ➤ FORFAIT JOURNALIER

A régler par le patient sauf en cas d'exonération ou de prise en charge par une mutuelle.

### ➤ SUPPLEMENT CHAMBRE SEULE

Sur demande écrite (s'adresser au CADRE DE SANTE du service) - A régler par le patient ; prise en charge possible par une mutuelle

HOSPITALISATION COMPLETE	HOSPITALISATION DE JOUR
404,65 €	////
80,93 €	////
////	445,39 €
////	89,08 €
18,00 €	////
52,00 €	////

### FRAIS ACCOMPAGNANTS – à la charge du patient ou de l'accompagnant

(Tarifs applicables du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)

Petit-déjeuner	5 €
Déjeuner et Dîner	10 €
Lit accompagnant ( <i>pour les personnes âgées de plus de 16 ans</i> )	12,10 €

☞ Moyennant un supplément, il peut être mis à votre disposition un téléphone, une télévision.



**Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au :**  
**CADRE DE SANTE DU SERVICE**



**AVANT VOTRE DEPART, VOUS DEVEZ PASSER  
AU BUREAU DES ADMISSIONS  
POUR REGULARISER VOTRE DOSSIER**

\* ***Ticket modérateur*** : part non prise en charge par la sécurité sociale, à la charge du patient ou de sa mutuelle.

☞ Le montant du ticket modérateur varie selon le régime de sécurité sociale de l'assuré (dans le régime général, le ticket modérateur est de 20 % du tarif journalier).